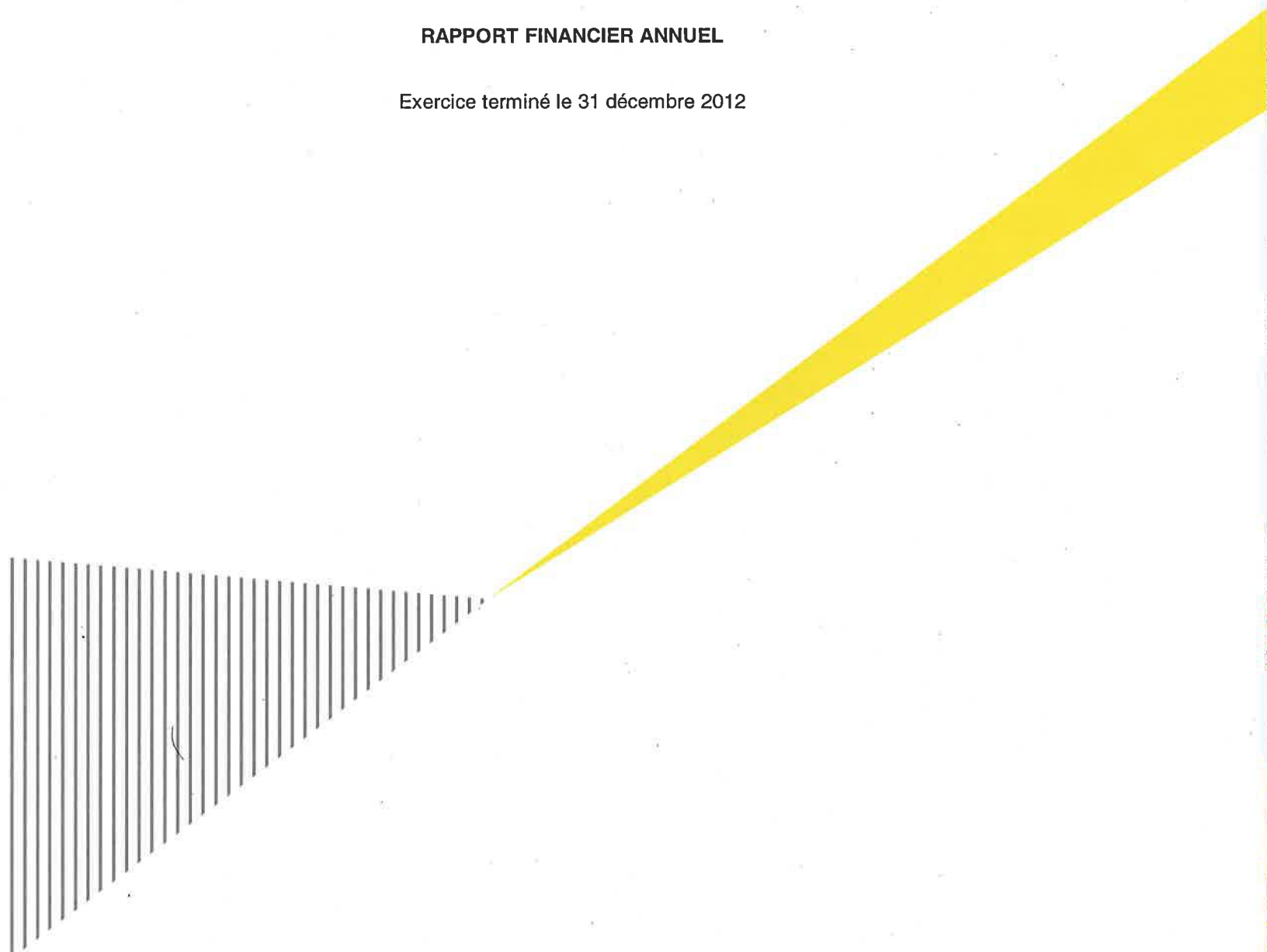


VILLE DE DIEPPE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 décembre 2012



VILLE DE DIEPPE

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2012

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES	i
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats	2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé de la variation de la dette nette	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6

VILLE DE DIEPPE

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES

Exercice terminé le 31 décembre 2012

MAIRE

Yvon Lapierre

MAIRE-ADJOINT

Jean Gaudet

CONSEILLERS

Jody Dallaire
Jean Gaudet
Jordan E. Nowlan
Jean-Marc Brideau

Jean-Claude Cormier
Paul N. Belliveau
Ernest Thibodeau
Roger LeBlanc

OFFICIERS MUNICIPAUX

Directeur général

Marc Melanson

Directeur général adjoint/secrétaire municipal

Pierre LaForest

Trésorière

Nicole Rioux

Chef des pompiers

Charles LeBlanc

Directeur du service des travaux publics et ingénierie

Jacques LeBlanc

Directeur du service des bâtiments municipaux et environnement

Luc St-Jules

Directeur du service des loisirs et installations récréatives

Raymond Bourque

Directrice du service des communications

Isabelle LeBlanc

Directeur de la planification et du développement

André Frenette

Directrice du service des ressources humaines

Martine Savoie

Directeur du service des affaires corporatives

Luc Richard

Directeur du service des technologies de l'information

Shaun Daigle

Conseillers juridiques principaux

McIntyre Finn

Auditeurs

Ernst & Young
Comptables agréés

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Population : 23 310 (recensement 2011)

VALEUR IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION LOCALE

	Valeur imposable	Taux d'imposition
2012	2 381 996 300 \$	1,5645 \$
2013	2 534 589 700 \$	1,5645 \$

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le maire et aux membres du conseil

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la VILLE DE DIEPPE, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE DIEPPE aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst & Young S.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 11 mars 2013

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**

Exercices terminés le 31 décembre

	2012 Budget	2012 Réal	2011 Redressé
REVENUS			
Mandat d'imposition	37 266 332 \$	37 266 332 \$	34 200 888 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités (note 25)	67 000	77 202	67 000
Province du Nouveau-Brunswick (note 25)	156 677	158 995	156 681
Vente de services (note 25)	9 928 710	10 113 693	8 968 186
Autres revenus de provenance interne (note 25)	869 995	983 483	1 117 814
Subvention inconditionnelle	925 642	925 642	944 532
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	3 622	3 622	41 019
Intérêts gagnés	60 000	130 326	141 747
Contributions aux investissements en immobilisations des gouvernements fédéral et provincial	-	1 896 286	4 591 109
Contributions en immobilisations des développeurs	-	1 464 577	6 229 086
Autres contributions	-	290 750	203 238
Ventes de terrains nettes (note 4)	-	77 979	268 816
	49 277 978 \$	53 388 887 \$	56 930 116 \$
DÉPENSES			
Services d'administration générale (note 25)	4 205 967 \$	4 297 968 \$	3 541 688 \$
Services de protection (note 25)	8 551 379	7 848 091	7 464 357
Services de transports (note 25)	6 113 177	5 097 429	4 994 658
Services d'hygiène du milieu (note 25)	986 371	972 906	912 338
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 25)	2 253 321	2 534 568	2 314 055
Services récréatifs et culturels (note 25)	7 604 896	7 087 764	6 756 151
Approvisionnement en eau (note 25)	4 696 991	4 400 831	4 341 530
Collectage et évacuation des eaux d'égouts (note 25)	3 445 317	3 342 185	2 818 467
Services financiers - général (note 25)	3 102 365	3 095 790	3 272 382
Services financiers - eau (note 25)	737 334	749 000	712 533
Services financiers - égouts (note 25)	275 122	294 040	240 305
Amortissement	-	7 736 908	7 162 138
Perte et baisse de valeur sur terrains destinés à la vente	-	880 325	-
	41 972 240	48 337 805	44 530 602
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (notes 21 et 24)	7 305 738 \$	5 051 082 \$	12 399 514 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		166 585 396	154 185 882
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		171 636 478 \$	166 585 396 \$

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

	Aux 31 décembre		Au 1 ^{er} janvier
	2012	2011 redressé	2011 redressé
Actifs financiers			
Encaisse	13 142 919 \$	7 302 628 \$	10 279 881 \$
Débiteurs			
Général	3 027 452	2 852 313	2 760 045
Taxe de vente à recevoir	505 202	755 499	849 468
Gouvernement fédéral et ses agences	-	-	1 149 441
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	714 792	1 247 492	2 243 058
	17 390 365 \$	12 157 932 \$	17 281 893 \$
Passifs			
Créditeurs	5 129 999 \$	6 621 402 \$	6 437 455 \$
Déductions à la source à payer	141 113	9 343	8 253
Congés de maladie accumulés (note 10)	793 438	718 806	621 744
Revenus différés			
Revenus différés général	244 626	161 836	36 000
Revenus différés des gouvernements (note 6)	689 614	-	-
Retenues de garanties	1 002 717	918 921	735 618
Emprunts à demande (note 7)	1 099 416	2 074 416	2 074 416
Dettes à long terme (note 8)	93 812 122	89 742 102	91 784 969
	102 913 045	100 246 826	101 698 455
DETTE NETTE	(85 522 680)	(88 088 894)	(84 416 562)
ACTIFS NON-FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 18)	323 276 556	312 559 277	289 636 236
Amortissement cumulé	(70 033 451)	(62 296 543)	(55 134 405)
	253 243 105	250 262 734	234 501 831
Inventaire	15 879	14 489	11 449
Stock - terrains	3 878 427	4 381 194	4 052 655
Charges payées d'avance	21 747	15 873	36 509
	257 159 158	254 674 290	238 602 444
EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 19)	171 636 478 \$	166 585 396 \$	154 185 882 \$

ÉVENTUALITÉS (note 11)

APPROUVÉ PAR

....., Maire

....., Secrétaire municipal ou trésorier

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercices terminés le 31 décembre

	2012	2011
Excédent pour l'année, après redressement (note 2)	5 051 082 \$	12 399 514 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(10 717 279)	(22 923 041)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 736 908	7 162 138
	2 070 711	(3 361 389)
Acquisition de l'inventaire	(15 879)	(14 489)
Acquisition des charges payées d'avance	(21 747)	(15 873)
Consommation de l'inventaire	14 489	11 449
Utilisation des charges payées d'avance	15 873	36 509
Variation des stocks de terrains	502 767	(328 539)
	495 503	(310 943)
Diminution (augmentation) de la dette nette	2 566 214	(3 672 332)
Dette nette au début de l'exercice	(88 088 894)	(84 416 562)
Dette nette à la fin de l'exercice	(85 522 680) \$	(88 088 894) \$

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercices terminés les 31 décembre

	2012	2011
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	5 051 082 \$	12 399 514 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement	7 736 908	7 162 138
Contributions en immobilisations des développeurs	(1 464 577)	(6 229 086)
	11 323 413	13 332 566
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	607 858	2 146 708
Créditeurs	(1 359 633)	185 037
Variation dans l'inventaire et les charges payées d'avance	495 503	(310 943)
Autres éléments	930 832	406 201
	11 997 973	15 759 569
ACTIVITÉS DE CAPITAL		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 252 702)	(16 693 955)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt à demande	(975 000)	-
Obtention de financement supplémentaire	9 427 000	5 210 000
Remboursement de la dette à long terme	(5 356 980)	(7 252 867)
	3 095 020	(2 042 867)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	5 840 291	(2 977 253)
ENCAISSE AU DÉBUT	7 302 628	10 279 881
ENCAISSE À LA FIN	13 142 919 \$	7 302 628 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville de Dieppe a été incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick le 1^{er} janvier 1952 et a accédé au statut de Ville le 1^{er} janvier 2003 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la Loi sur les municipalités. En tant que municipalité, la Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La Municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : « La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille grâce à son développement intelligent et son souci pour l'environnement. »

2. CHANGEMENTS À LA MÉTHODE COMPTABLE

a) Immobilisations corporelles

À partir du 1^{er} janvier 2011, la Ville de Dieppe a procédé au retraitement de ses états financiers pour adopter les normes comptables du secteur public (CSP). Les modifications ont été apportées pour se conformer aux dispositions du chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles et pour l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale. Le chapitre 3150 établit les normes de comptabilisation et de présentation des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont une ressource économique importante gérée par les gouvernements et un élément clé dans la prestation de plusieurs programmes gouvernementaux. Les normes exigent que ces actifs soient enregistrés au coût historique dans le bilan et que leur coût soit réparti sur des périodes comptables futures au moyen de charges d'amortissement selon la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles. La Ville a dû enregistrer rétroactivement le coût historique de ses immobilisations corporelles et les amortissements cumulés en vue du retraitement pour les exercices précédents.

La Ville a déterminé le coût historique sur la base des documents comptables historiques et des coûts de remplacement actualisés. Si le coût historique ne pouvait pas être déterminé, l'actif a été enregistré à une valeur nominale.

La Ville a capitalisé des immobilisations corporelles pour les transports et eau et égouts qui avaient été construites par des développeurs. Un revenu a été inscrit pour ces contributions à la valeur des immobilisations reçues.

Certains éléments qui étaient inscrits à la dépense ont été capitalisés suite à l'adoption des normes CSP, et certains éléments qui étaient capitalisés dans les fonds de capital ont dû être reclassés à la dépense.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

2. CHANGEMENTS À LA MÉTHODE COMPTABLE (suite)

b) Contributions aux fonds d'immobilisations des gouvernements

Les contributions aux fonds d'immobilisations des gouvernements fédéral, provincial ou municipal sont maintenant reconnus comme revenus à l'état des résultats.

c) Excédent de l'avant-dernière année

Selon les normes comptables précédentes, les excédents ou déficits dans les fonds de fonctionnement général et les fonds de fonctionnement eau et égouts étaient inclus dans les budgets subséquents, tel que requis par la Loi sur les municipalités. Les normes CSP ne permettent pas que l'excédent ou le déficit de l'avant-dernière année soit inscrit de cette manière. Les excédents de l'avant-dernière année de 321 165 \$ dans le fonds de fonctionnement général et de 239 703 \$ dans le fonds de fonctionnement eau et égouts ont donc été retirés de l'état des résultats.

d) Transferts inter-fonds

Selon les normes comptables précédentes, les états financiers étaient présentés en utilisant la comptabilité par fonds. Les normes CSP exigent que les états financiers présentés soient consolidés. Tous les soldes inter-fonds ont donc été éliminés dans les états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

2. CHANGEMENTS À LA MÉTHODE COMPTABLE (suite)

Les montants présentés dans un but comparatif au 31 décembre 2011 ont été redressés par rapport à ceux présentés antérieurement. Les ajustements suivants ont été apportés aux périodes antérieures :

Ajustements à l'excédent annuel

Excédent annuel tel que déclaré auparavant dans le fonds de fonctionnement général	355 415 \$
Excédent annuel tel que déclaré auparavant dans le fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	290 536
Excédent annuel des autres fonds	12 915 343
Excédent annuel des autres entités consolidées	200 928
Moins l'excédent d'avant dernière année	(764 856)
Moins l'amortissement des immobilisations corporelles	(7 145 396)
Plus contributions en immobilisations des développeurs	6 229 086
Plus dépenses reclassées comme immobilisations	1 047 157
Moins reclassement du capital à la dépense	(624 589)
Moins argent reçu au lieu de terrain pour parcs municipaux	(104 110)

Excédent annuel redressé	12 399 514 \$
--------------------------	---------------

Ajustements à la valeur comptable nette des immobilisations corporelles

Tel que déclaré auparavant, le 31 décembre 2010	201 966 091 \$
Ajustement au coût historique des immobilisations corporelles, net	32 535 740
Acquisitions de l'année 2011	22 923 041
Dépense d'amortissement enregistrée	(7 162 138)

Valeur comptable nette ajustée au 31 décembre 2011	250 262 734 \$
--	----------------

Voir note 19 pour la réconciliation de l'excédent accumulé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Dieppe reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

La Ville a adopté les normes de CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers présentés selon les normes de CSP portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers:

- Ville de Dieppe
- Corporation de Développement Économique de la Ville de Dieppe
- Gestion 1604 Inc.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 12 décembre 2011 et par le Ministre des gouvernements locaux le 16 janvier 2012.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, de créditeurs, des retenues de garanties, de la dette à long terme et des autres montants à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, risques de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

Immobilisations corporelles

À partir du 1^{er} janvier 2011, la Ville a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	10 à 25 ans
Équipement et machinerie	3 à 30 ans
Véhicules	5 à 10 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Réseaux de transport routier	10 à 50 ans
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	30 à 100 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville de Dieppe est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Service d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2012

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville offre un avantage de congé de maladie, tel que documenté dans la note 10.

4. VENTES DE TERRAINS	2012	2011
Ventes de terrains	153 600 \$	300 000 \$
Coût des terrains vendus	(75 621)	(31 184)
	77 979 \$	268 816 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	2012	2011
Fonds Chantiers Canada	604 506 \$	1 247 492 \$
Fonds de la taxe sur l'essence	110 286	-
	714 792 \$	1 247 492 \$

6. REVENUS DIFFÉRÉS DU GOUVERNEMENT

Les revenus différés du gouvernement consistent en des fonds reçus du fonds de taxe sur l'essence qui n'ont pas encore été dépensés pour les projets approuvés.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

7. EMPRUNTS À DEMANDE

Emprunts bancaires, remboursables à même le produit de la vente de terrains détenus en garantie, portant intérêts au taux préférentiel payable annuellement, échéant en décembre 2013.

8. DETTE À LONG TERME

	2012	2011
Emprunt		
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse de l'hôtel de Ville d'une valeur compte nette de 9 891 400 \$, remboursable par versements mensuels de 73 041 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5,67 %, échéant en octobre 2031.	10 131 122 \$	10 424 102 \$
Débetures		
1) Débeture, 1,65% à 2,45%, échéant en 2017.	1 477 000	2 095 000
2) Débeture, 2,75% à 5,125%, renouvelable en 2013, portion échéant en 2018 et 2023.	2 435 000	2 751 000
3) Débeture, 2,75% à 4,8%, renouvelable en 2014, portion échéant en 2019 et 2024.	7 549 000	8 218 000
4) Débeture, 3,75% à 4,375%, renouvelable en 2015, portion échéant en 2020 et 2025.	9 192 000	9 935 000
5) Débeture, 4,15% à 4,45%, renouvelable en 2016, portion échéant en 2021 et 2026.	13 597 000	14 544 000
6) Débeture, 4,45% à 4,85%, renouvelable en 2017, portion échéant en 2022, 2027 et 2032.	7 742 000	8 175 000
7) Débeture, 2,10% à 5,55%, renouvelable en 2023, portion échéant en 2028 et 2033.	6 038 000	6 292 000
8) Débeture, 1,0% à 4,5%, renouvelable en 2019, portion échéant en 2024, 2029 et 2034.	9 599 000	9 985 000
9) Débeture, 1,50% à 3,85%, renouvelable en 2020, portion échéant en 2025, 2030, 2035 et 2040	11 609 000	12 113 000
10) Débeture, 1,35% à 3,45%, renouvelable en 2021, portion échéant en 2026, 2031 et 2036.	5 016 000	5 210 000
11) Débeture, 1,35% à 3,8%, renouvelable en 2032, et échéant en 2037.	9 427 000	-
Total	93 812 122 \$	89 742 102 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

8. DETTE À LONG TERME (suite)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

L'estimé des remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants en présumant le renouvellement des dettes:

2013 -	5 556 364 \$
2014 -	5 418 321 \$
2015 -	4 862 313 \$
2016 -	4 171 400 \$
2017 -	3 158 646 \$

En 2013, la débenture 2) viendra à échéance, assortie d'un montant final à payer de 2 435 000 \$. Toutefois, on s'attend à ce que 2 102 000 \$ de ce paiement soient refinancés au cours de l'année, sur des périodes de 5 et 10 ans.

9. EMPRUNT À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50% du budget de fonctionnement pour l'année. En 2012, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

10. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Ville de Dieppe offre un congé de maladie qui s'accumule à 8 heures par mois pour employés non administratifs à temps plein, et à 7 heures par mois pour employés administratifs à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 5 jours consécutifs avec un maximum de 12 jours par année.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 139 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation de salaire annuelle est de 3,3%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 4,5%;
- âge de la retraite est de 60; et
- estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

11. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la Ville de Dieppe est impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la municipalité pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

12. ENGAGEMENTS

La Ville s'est engagée à partager les frais d'assainissement qui seront encourus sur certaines propriétés vendues à un développeur, jusqu'à un maximum de 563 468 \$. Ce montant devient payable quand le développeur encourt ces frais d'assainissement et fournit des documents de support à la Ville. Tout montant dû en vertu de cet engagement sera passé en charge dans l'année où la documentation est fournie.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à des risques de crédit ou liés aux taux d'intérêts qui sont significatifs sur ses instruments financiers.

14. TRANSFERTS AUX RÉSERVES

Le transfert du fonds de réserve de fonctionnement général fut autorisé en Conseil le 10 décembre 2012 par résolution.

Le transfert au fonds de réserve capital général fut autorisé en Conseil le 10 décembre 2012 par résolution.

Le transfert du fonds de réserve capital général fut autorisé en Conseil le 10 décembre 2012 par résolution.

Le transfert du fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égouts fut autorisé en Conseil le 10 décembre 2012 par résolution.

Le transfert au fonds de réserve capital d'eau et d'égouts fut autorisé en Conseil le 10 décembre 2012 par résolution.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

15. EXCÉDENT DE L'ACTIF À COURT TERME SUR LE PASSIF À COURT TERME - FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2012, les fonds de capital et d'emprunt de la Ville de Dieppe indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants :

	Fonds de capital eau et égouts	Fonds de capital et d'emprunt général
Actif à court terme	1 930 817 \$	4 169 951 \$
Passif à court terme	136 396	2 595 557
	1 794 421 \$	1 574 394 \$

Cet excédent est le résultat de dépenses en capital réelles inférieures à ce qui avait été prévu pour l'année 2012 et à certains projets pas encore terminés. La Ville de Dieppe a l'intention d'utiliser ces excédents pour financer des dépenses en capital pendant l'année 2013.

16. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2012	2011
2012 excédent	283 361 \$	- \$
2011 excédent	290 536	290 536
2010 excédent	-	239 704
	573 897 \$	530 240 \$

17. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2012

18. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice terminé le 31 décembre 2012

	Terrains	Améliorations foncières	Équipement et machinerie	Véhicules	Bâtiments	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total 2012	Total 2011
COÛT										
Solde d'ouverture	19 186 263 \$	5 532 870 \$	1 565 939 \$	8 634 677 \$	46 806 315 \$	116 509 685 \$	101 383 462 \$	12 940 066 \$	312 559 277 \$	289 636 236 \$
Plus:										
Acquisitions de l'année	255 270	296 559	526 235	525 726	10 913 601	7 305 654	1 377 710	(10 483 476)	10 717 279	22 923 041
SOLDE DE CLÔTURE	19 441 533	5 829 429	2 092 174	9 160 403	57 719 916	123 815 339	102 761 172	2 456 590	323 276 556	312 559 277
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde d'ouverture	-	2 006 360	689 189	3 536 871	9 497 073	27 234 042	19 333 008	-	62 296 543	55 134 405
Plus:										
Amortissement de l'année	-	266 536	168 588	659 716	1 857 772	3 204 746	1 579 550	-	7 736 908	7 162 138
SOLDE DE CLÔTURE	-	2 272 896	857 777	4 196 587	11 354 845	30 438 788	20 912 558	-	70 033 451	62 296 543
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS	19 441 533 \$	3 556 533 \$	1 234 397 \$	4 963 816 \$	46 365 071 \$	93 376 551 \$	81 848 614 \$	2 456 590 \$	253 243 105 \$	250 262 734 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2012

19. TABLEAU DE RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AUX EXIGENCES DE LA COMPTABILITÉ DU SECTEUR PUBLIC (CCSP)
Exercice terminé le 31 décembre 2011

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Parc industriel	Fonds de réserve	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2011	355 415 \$	11 273 260 \$	290 536 \$	1 829 516 \$	379 929 \$	(567 362) \$	13 561 294 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) de 2011 pour les exigences du CCSP							
Excédent d'avant dernière année	(255 428)	-	(509 428)	-	-	-	(764 856)
Élimination des transferts entre fonds	(590 238)	-	-	-	-	590 238	-
Fonds de réserve de fonctionnement général	15 000	(246 016)	-	-	-	231 016	-
Fonds de réserve capital général	1 289 425	(1 289 425)	185 000	(185 000)	-	-	-
Transferts entre fonds	-	-	49 552	-	-	(49 552)	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et égouts	-	-	108 419	(93 857)	-	(68 562)	-
Fonds de réserve capital d'eau et égouts	(315 746)	-	-	-	315 746	-	-
Transferts entre fonds	5 976 867	(5 475 369)	1 276 000	(1 276 000)	(501 498)	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	1 077 000	-	(1 077 000)	-	-	-	-
Élimination d'un revenu interne	-	(5 596 838)	-	(1 548 558)	-	-	(7 145 396)
Dépenses d'amortissement	-	3 807 529	-	2 421 557	-	-	6 229 086
Contributions en immobilisations des développeurs	1 015 178	-	31 979	-	-	-	1 047 157
Dépenses reclassées aux immobilisations	(129 338)	-	(495 251)	-	-	-	(624 589)
Reclassement du capital à la dépense	-	-	-	-	-	(104 110)	(104 110)
Argent reçu au lieu de terrain pour parcs municipaux, inscrit comme revenu différé	200 928	-	-	-	-	200 928	200 928
Excédent annuel des autres entités consolidées	-	-	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2011	8 283 648	(8 800 119)	(430 729)	(627 858)	(185 752)	599 030	(1 161 780)
Excédent (déficit) de l'année d'après les exigences du CCSP	8 639 063	2 473 141	(140 193)	1 201 658	194 177	31 668	12 399 514
Excédent (déficit) accumulé avant ajustements sur exercices antérieurs au début de l'année	576 593	87 932 724	749 132	26 351 017	1 218 153	3 187 678	120 015 297
Excédent accumulé avant ajustements sur exercices antérieurs de l'année	9 215 656	90 405 865	608 939	27 552 675	1 412 330	3 219 346	132 414 811
Ajustements sur exercices antérieurs	-	98 101	-	32 437 639	-	-	32 535 740
Excédent accumulé - entités consolidées	1 634 845	-	-	-	-	-	1 634 845
Excédent accumulé d'après les exigences du CCSP, fin de l'année	10 850 501 \$	90 503 966 \$	608 939 \$	59 990 314 \$	1 412 330 \$	3 219 346 \$	166 585 396 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

20. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

Exercice terminé le 31 décembre 2012

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récratifs et culturels	Eau et égouts	2012 Consolidés	2011 Consolidés
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers	4 899 664 \$	10 345 330 \$	10 812 015 \$	952 810 \$	1 699 925 \$	8 556 588 \$	- \$	37 266 332 \$	34 200 888 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	77 202	158 995	-	-	-	-	236 197	223 681
Vente de services	-	-	-	-	-	1 202 155	8 911 538	10 113 693	8 968 186
Subvention sans condition	121 701	256 963	268 555	23 666	42 224	212 533	-	925 642	944 532
Intérêt	12 793	27 013	28 232	2 488	14 649	22 343	22 809	130 327	141 747
Autres	15 407	789 638	2 767 203	1 185	404 290	225 968	513 005	4 716 696	12 451 082
	5 049 565	11 496 146	14 035 000	980 149	2 161 088	10 219 587	9 447 352	53 388 887	56 930 116
Dépenses									
Salaires et bénéfices	1 527 110	2 742 818	2 181 309	-	887 663	4 289 262	2 240 535	13 868 697	13 570 937
Biens et services	2 421 479	5 105 273	2 916 120	972 906	1 646 905	2 798 502	5 502 481	21 363 666	19 835 064
Amortissement	637 932	249 666	3 807 450	-	18 125	1 377 018	1 646 717	7 736 908	7 162 138
Intérêt	582 271	141 143	1 846 554	-	-	525 822	1 043 040	4 138 830	3 626 760
Autres	349 379	-	-	-	880 325	-	-	1 229 704	335 703
	5 518 171	8 238 900	10 751 433	972 906	3 433 018	8 990 604	10 432 773	48 337 805	44 530 602
Excédent (déficit) de l'année	(468 606) \$	3 257 246 \$	3 283 567 \$	7 243 \$	(1 271 930) \$	1 228 983 \$	(985 421) \$	5 051 082 \$	12 399 514 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

21. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

Exercice terminé le 31 décembre 2012

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Parc industriel	Fonds de réserve	Total
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2012	683 055 \$	7 389 033 \$	283 361 \$	1 457 962 \$	(345 847) \$	1 544 374 \$	11 011 938 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis							
Excédent d'avant dernière année	(321 165)	-	(239 703)	-	-	-	(560 868)
Élimination des transferts entre fonds	(201 040)	-	-	-	-	201 040	-
Fonds de réserve de fonctionnement général	1 947 983	(105 000)	-	-	-	(1 842 983)	-
Fonds de réserve capital général	1 448 378	(1 448 378)	91 000	(91 000)	-	-	-
Transferts entre fonds	-	-	(146 710)	-	-	146 710	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et égouts	-	-	5 000	-	-	(5 000)	-
Fonds de réserve capital d'eau et égouts	(305 896)	-	-	-	305 896	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	4 294 980	(4 124 331)	1 062 000	(1 062 000)	(170 649)	-	-
Élimination d'un revenu interne	1 127 000	-	(1 127 000)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	(6 072 066)	-	(1 646 717)	-	-	(7 718 783)
Contributions en immobilisations des développeurs	-	1 296 157	-	168 420	-	-	1 464 577
Dépenses reclassées aux immobilisations	1 004 391	-	385 799	-	-	-	1 390 190
Reclassement du capital à la dépense	(255 681)	-	(139 848)	-	-	-	(395 529)
Argent reçu au lieu de terrain pour parcs municipaux, inscrit comme revenu différé	-	-	-	-	-	(15 258)	(15 258)
Déficit annuel des autres entités consolidées	(125 185)	-	-	-	-	-	(125 185)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2012	8 613 765	(10 453 618)	(109 462)	(2 631 297)	135 247	(1 515 491)	(5 960 856)
Excédent (déficit) pour l'année 2012	9 296 820 \$	(3 064 585) \$	173 899 \$	(1 173 335) \$	(210 600) \$	28 883 \$	5 051 082 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2012

22. ÉTAT DES RÉSERVES

Exercice terminé le 31 décembre 2012

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Terrains d'utilité publique	Total 2012	Total 2011
Excédent accumulé							
Débiteurs	859 163 \$	2 622 782 \$	201 272 \$	259 509 \$	221 964 \$	4 164 690 \$	2 620 316 \$
Revenus							
Intérêts	10 171	10 338	3 488	2 693	2 193	28 883	31 668
Contribution du fonds de fonctionnement général	-	1 947 983	-	-	-	1 947 983	15 000
Contribution du fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	-	5 000	-	5 000	157 971
Argent reçu au lieu de terrain pour parcs municipaux	-	-	-	-	15 258	15 258	104 110
	10 171	1 958 321	3 488	7 693	17 451	1 997 124	308 749
Dépenses							
Transfert au fonds de fonctionnement général	201 040	-	-	-	-	201 040	590 238
Transfert au fonds de capital et d'emprunt général	-	105 000	-	-	-	105 000	246 016
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	146 710	-	-	146 710	-
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	-	-	-	39 857
	201 040	105 000	146 710	-	-	452 750	876 111
Excédent de l'année	(190 869) \$	1 853 321 \$	(143 222) \$	7 693 \$	17 451 \$	1 544 374 \$	(567 362) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2012

23. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES
Exercice terminé le 31 décembre 2012

	Ville de Dieppe	Corporation de développement économique	Gestion 1604 Inc.	Total 2012	Total 2011
Actifs	271 629 220 \$	2 920 303 \$	10 178 992 \$	284 728 515 \$	277 307 773 \$
Passifs	101 703 330	1 209 715	10 178 992	113 092 037	110 722 377
Excédent (déficit) accumulé	169 925 890	1 710 588	-	171 636 478	166 585 396
Revenus	53 461 118	2 208 361	582 271	56 251 750	58 579 992
Dépenses	48 284 851	2 333 546	582 271	51 200 668	46 180 478
Excédent (déficit) pour l'année	5 176 267 \$	(125 185) \$	- \$	5 051 082 \$	12 399 514 \$

Les entités mentionnées ci-haut sont inclus dans les états financiers.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

24. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

Exercice terminé le 31 décembre 2012

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égouts	Amortissement immobilisations	Revenus internes	Excédent avant-dernière année	Transferts	Transferts entités consolidées	Total
Revenus	37 266 332 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	37 266 332 \$
Mandat d'impôts fonciers	223 677	-	-	-	-	-	-	223 677
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 022 277	8 906 433	-	-	-	-	-	9 928 710
Vente de services	1 159 995	1 127 000	-	(1 127 000)	-	(290 000)	-	869 995
Autres revenus de provenance interne	925 642	-	-	-	-	-	-	925 642
Subvention inconditionnelle	3 622	-	-	-	-	-	-	3 622
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	40 000	20 000	-	-	-	-	-	60 000
Intérêts	137 953	26 225	-	-	-	-	-	-
Contribution de la corporation de développement économique	321 165	239 703	-	-	(560 868)	-	(164 178)	-
Excédent d'avant dernière année	41 100 663	10 319 361	-	(1 127 000)	(560 868)	(290 000)	(164 178)	49 277 978
Dépenses	4 205 967	-	-	-	-	-	-	4 205 967
Services d'administration générale	9 678 379	-	-	(1 127 000)	-	-	-	8 551 379
Services de protection	6 113 177	-	-	-	-	-	-	6 113 177
Services de transports	986 371	-	-	-	-	-	-	986 371
Services d'hygiène du milieu	2 253 321	-	-	-	-	-	-	2 253 321
Services d'urbanisme	7 604 896	-	-	-	-	-	-	7 604 896
Services récréatifs et culturels	-	4 696 991	-	-	-	-	-	4 696 991
Approvisionnement en eau	-	3 445 317	-	-	-	-	-	3 445 317
Collectage et évacuation des eaux d'égouts	3 102 365	1 012 456	-	-	-	-	-	4 114 821
Intérêts sur la dette à long terme	4 303 980	1 074 000	-	-	-	(5 377 980)	-	-
Paiements de la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts du fonds général de fonctionnement au fonds de capital et d'emprunt général	1 448 378	-	-	-	-	(1 448 378)	-	-
Transferts du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve capital général	1 403 829	-	-	-	-	(1 403 829)	-	-
Transferts du fonds de fonctionnement des services d'eau & égouts au fonds de capital des services d'eau et égouts	-	90 597	-	-	-	(90 597)	-	-
Excédent (déficit)	41 100 663	10 319 361	-	(1 127 000)	(560 868)	(8 320 784)	(164 178)	41 972 240
	- \$	- \$	- \$	- \$	(560 868) \$	8 030 784 \$	(164 178) \$	7 305 738 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

25. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES

	2012		2011
	Budget	Réel	Redressé
Revenus			
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Feu	67 000 \$	77 202 \$	67 000 \$
Province du Nouveau-Brunswick			
Rues et chemins	143 580 \$	145 897 \$	143 583 \$
Peinture des lignes sur chaussées	13 097	13 098	13 098
	156 677 \$	158 995 \$	156 681 \$
Ventes de services			
Arénas	441 898 \$	537 413 \$	500 527 \$
Centre aquatique et sportif	487 000	500 920	429 568
Scène mobile - location et commanditaires	-	600	8 025
Programmes	81 540	149 586	97 026
Location de terrains sportifs	11 839	13 636	9 336
Eau	4 706 373	4 683 612	4 246 142
Réseau d'assainissement	3 935 064	3 912 687	3 432 250
Connections, services et autres	111 996	108 837	69 536
Intérêts gagnés	153 000	206 402	175 776
	9 928 710 \$	10 113 693 \$	8 968 186 \$
Autres revenus de provenance interne			
Permis de construction et autres permis	563 555 \$	533 715 \$	597 945 \$
Amendes			
Arrêté municipal	102 440	121 705	106 930
Autres	-	-	11 256
Loyers - matériel et immeuble	162 000	203 423	215 719
Divers	42 000	124 640	185 964
	869 995 \$	983 483 \$	1 117 814 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

25. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2012		2011
	Budget	Réel	Redressé
Dépenses			
<i>Services d'administration générale</i>			
Services législatifs			
Maire	36 044 \$	30 799 \$	29 857 \$
Conseillers	153 223	123 406	120 533
Autres	22 300	21 576	22 070
	211 567	175 781	172 460
Administration			
Greffier	291 756	292 837	62 411
Directeur	973 418	897 067	841 293
Immeubles	657 510	616 334	649 675
Avocat	233 100	362 835	162 406
Autres	284 906	447 737	178 088
	2 440 690	2 616 810	1 893 873
Gestion des finances			
Administration	196 850	186 661	191 461
Comptabilité	291 525	266 544	255 023
Vérification externe	39 228	36 371	47 557
	527 603	489 576	494 041
Services courants			
Formation et perfectionnement	3 000	-	905
Coût d'évaluation	462 107	462 107	424 095
	465 107	462 107	425 000
Autres services d'administration générale			
Congrès	15 000	18 674	19 191
Primes d'assurance responsabilité civile	175 000	176 786	169 754
Subvention - Théâtre Capitol	81 000	81 000	81 000
Subvention - Université de Moncton	50 000	50 000	50 000
Subvention - autres	222 000	218 379	204 703
Autres	18 000	8 855	31 666
	561 000	553 694	556 314
	4 205 967 \$	4 297 968 \$	3 541 688 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

25. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2012		2011
	Budget	Réel	Redressé
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Circulation	13 567 \$	12 529 \$	12 529 \$
Véhicules et équipement	2 682	1 450	3 282
Contrat G.R.C. et coûts municipaux	4 294 210	4 021 783	3 784 515
Programmes de prévention	2 000	-	23 851
	4 312 459	4 035 762	3 824 177
Protection contre les incendies			
Administration	404 416	376 539	366 316
Service de lutte contre les incendies	2 151 024	2 080 317	1 931 846
Enquêtes sur les incendies et prévention	8 000	6 366	5 525
Poste et bâtiment	284 230	288 817	298 468
Matériel de lutte contre les incendies	403 400	316 373	238 183
Formation	31 500	35 162	32 408
	3 282 570	3 103 574	2 872 746
Mesures d'urgence	17 920	5 543	4 742
Autres			
Inspection de construction	427 181	364 450	438 581
Application des arrêtés	378 568	214 008	195 150
Protection des animaux	53 000	45 073	51 476
Destruction des insectes et parasites	79 681	79 681	77 485
	938 430	703 212	762 692
	8 551 379 \$	7 848 091 \$	7 464 357 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

25. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2012		2011
	Budget	Réel	Redressé
<i>Services de transports</i>			
Services communs			
Administration	279 706 \$	237 223 \$	257 740 \$
Formation et perfectionnement	21 180	16 943	11 124
Génie civil, planification, surveillance	688 969	662 093	744 761
Matériel général	278 173	185 080	263 316
Ateliers et autres bâtiments	783 403	498 763	98 303
	2 051 431	1 600 102	1 375 244
Chemins et routes			
Entretien au cours de l'été	1 311 165	1 139 934	1 264 057
Trottoirs	31 000	31 362	55 284
Égouts pluviaux et fossés de drainage	66 000	51 467	48 367
Enlèvement de la neige et de la glace	910 869	1 068 269	1 020 710
	2 319 034	2 291 032	2 388 418
Éclairage des rues	436 500	451 695	412 543
Services relatifs à la circulation			
Indicateurs des rues	20 000	15 410	34 715
Traçage des voies de circulation	55 000	44 991	47 705
Signaux routiers	80 475	55 196	24 655
	155 475	115 597	107 075
Transport en commun	694 237	570 717	650 295
Gaz naturel	1 500	1 077	11 408
Programme d'équipement	455 000	67 209	49 675
	456 500	68 286	61 083
	6 113 177 \$	5 097 429 \$	4 994 658 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

25. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2012		2011
	Budget	Réel	Redressé
<i>Service d'hygiène du milieu</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	986 371 \$	972 906 \$	912 338 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	207 628 \$	207 628 \$	195 199 \$
Planification et développement	-	30 398	-
Remembrement foncier et réserve foncière	95 790	113 095	109 831
Corporation de développement économique	946 019	1 275 523	955 402
Commission de développement économique	130 984	130 984	130 984
Promotion touristique et réceptions	776 525	659 182	848 330
Embellissement et amélioration de terrains	96 375	117 758	74 309
	2 253 321 \$	2 534 568 \$	2 314 055 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Administration	811 837 \$	698 497 \$	804 166 \$
Centres communautaires	298 980	269 504	327 758
Centre aquatique et sportif	1 310 100	1 265 255	1 272 945
Arénas	1 498 467	1 375 806	1 419 081
Parcs et terrains de jeux	2 336 209	2 275 027	1 954 707
Autres services récréatifs	593 182	347 673	483 496
Bâtiments municipaux et environnement	737 721	831 905	467 533
Formation et perfectionnement	-	6 269	9 042
Bibliothèque	18 400	17 828	17 423
	7 604 896 \$	7 087 764 \$	6 756 151 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

25. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2012		2011
	Budget	Réel	Redressé
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	438 940 \$	442 794 \$	362 220 \$
Conduite et distribution	2 351 860	1 944 600	2 243 092
Force motrice et pompage	323 200	229 435	246 459
Achat d'eau	1 500 000	1 656 689	1 341 067
Test source d'eau	33 947	67 504	90 777
Facturation et perception	49 044	59 809	57 915
	4 696 991 \$	4 400 831 \$	4 341 530 \$
<i>Collectage et évacuation des eaux d'égouts</i>			
Administration	204 750 \$	232 269 \$	157 022 \$
Système de collectage des eaux d'égouts	1 112 177	974 071	834 419
Stations de relèvement des eaux d'égouts	21 600	14 088	10 087
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	2 071 380	2 071 380	1 773 780
Facturation et perception	35 410	50 377	43 159
	3 445 317 \$	3 342 185 \$	2 818 467 \$
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	2 520 239 \$	2 513 519 \$	2 673 922 \$
Emprunt - Hôtel de Ville			
Intérêts - long terme	582 126	582 271	598 460
	3 102 365 \$	3 095 790 \$	3 272 382 \$
<i>Services financiers - eau</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	737 334 \$	749 000 \$	712 533 \$
<i>Services financiers - égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	275 122 \$	294 040 \$	240 305 \$